



CTSD DIPA 29 septembre 2020

Monsieur Le Président,

Vous nous convoquez aujourd'hui pour sceller le sort de 2 brigades d'Orly, la BSE Pistes et la BSE Fret et Périphéries, et pour assister à un nouveau coup de canif dans le protocole horaire 1982-2002.

En effet, vous foulez aux pieds le protocole horaire historique de nos aéroports, signé en 1982 entre la DG et les organisations syndicales, qui prévoit le travail en 12 heures afin d'assurer une présence douanière 24h/24 tout en garantissant un équilibre de vie pour les agents.

Le passage en 10 heures est d'autant plus pénalisant pour nos collègues qu'il s'accompagne de la quasi impossibilité de faire des nuits, entraînant de facto une perte de rémunération. Pour mémoire, le protocole horaire indique que la cote de service en surveillance doit être établie sur la base moyenne de 15 vacations (10 de jour et 5 de nuit).

Avec votre décision unilatérale, nous en sommes bien loin !

Autre conséquence, si nos collègues ne peuvent plus faire de nuits, vous actez l'abandon de la surveillance douanière et de la mission de sûreté dévolue à la BSE pistes autour de l'aéroport qui ne sera plus assurée de nuit. Qu'en sera-t-il des missions de sûreté la nuit ? Mission importante pour notre administration qui est très suivie par le Préfet délégué à la sécurité et à la sûreté des aéroports.

Vous comparez cette future brigade à la BSERI pour y calquer les horaires mais ses missions ne seront pas moins celles de 6 brigades de Roissy à savoir, la CCF CO et la CCF SU, la BSES pour le volet sûreté, la BILC pour la délinquance aéroportuaire, le T3 pour les contrôles des aéronefs et la BSERI pour les contrôles linéaires et routiers.

Enfin, vous foulez aux pieds toute la partie santé, hygiène et sécurité de cette fusion. Certes la loi de Transformation de la Fonction Publique ne vous oblige plus à convoquer le CHS avant le CT, mais des agents des brigades que vous souhaitez voir disparaître ont déposé des fiches de signalement depuis bien longtemps indiquant ainsi leur mal être face à ce projet. Ces fiches n'ont même pas été étudiées en CHSCT 94, alors que c'est une obligation. C'est tout simplement inacceptable ! Nous demandons à ce qu'elles le soient et que la détresse de nos collègues soit véritablement prise en compte. C'est un recul en terme de conditions de travail !

Lors du GT du 11 septembre, vous avez entendu nos arguments et les demandes de nos collègues et malgré cela vous nous convoquez à un CTSD où il n'y a aucune évolution dans les documents depuis le groupe de travail du 11 septembre.

Encore une fois, c'est affligeant...

Où sont les promesses faites et non tenues ? La possibilité laissée aux collègues de choisir la nouvelle brigade ou de rejoindre une autre unité ? Finalement cela ne concernera plus qu'une dizaine d'agents.

MÉPRIS !

Par conséquent, à l'unanimité, les organisations syndicales ont décidé de ne pas siéger à ce comité technique.

Nous, organisations syndicales, représentantes des personnels en colère, refusons d'assister à cette mise à mort dans une arène où nous ne nous battons pas à armes égales.